



Article de conseils sur la sécurité N° 1 pour la SCSMA

En-tête : Développer votre équipe de sécurité agricole

de Glen Blahey, Association canadienne de sécurité agricole

Nombre de mots : 670

Ce n'est pas un secret qu'une blessure grave ou un accident mortel en milieu agricole peut être dévastateur pour une exploitation agricole et une famille agricole, tant sur le plan émotif que financier. Mais cela ne vous arrivera jamais, n'est-ce pas? Eh bien, selon les statistiques de Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada, 104 personnes en moyenne meurent chaque année dans des incidents liés à l'agriculture au Canada. Presque la moitié de tous les accidents mortels en milieu agricole au Canada impliquent les propriétaires et exploitants agricoles. Cela signifie qu'un peu plus de la moitié des accidents surviennent à d'autres personnes qui travaillent, vivent ou visitent la ferme. Que pouvez-vous donc faire pour éviter ces blessures? Eh bien, rien n'est certain, mais si vous développez une culture de la sécurité dans votre ferme et encouragez les membres de votre famille et vos employés agricoles à s'y engager, vous pouvez contribuer à la réduction du risque de blessures, tout en développant votre entreprise et en engageant votre main-d'oeuvre.

Assurez-vous de partir du bon pied quant à la sécurité avec les nouveaux employés. Avant qu'ils mettent le pied dans votre exploitation, assurez-vous qu'ils comprennent que la santé et la sécurité sont vos priorités. Communiquez vos politiques de sécurité et procédures normalisées d'exploitation. Avant que vos nouveaux employés commencent le travail, passez en revue les descriptions d'emploi pour vous assurer qu'ils ont une compréhension claire de leurs rôles et responsabilités en matière de travail et sécurité.

Déterminez la formation que chaque employé nécessite en fonction de ses tâches spécifiques et assurez-vous qu'il reçoit cette formation. Surveillez sa performance et offrez une rétroaction et un encadrement de façon positive jusqu'à ce que vous soyez certain qu'il peut accomplir ses tâches de façon sécuritaire. Si malgré plusieurs actions correctives, un employé continue de s'engager à des comportements à risque, n'ayez pas peur de le congédier. En fin de compte, vous avez besoin de protéger vos autres travailleurs, et vous-même.

Si un employé ne se sent pas à l'aise de signaler une préoccupation relative à la sécurité, vous ne sauriez peut-être pas qu'il y a un problème avant qu'il ne soit trop tard. Engagez les employés à la sécurité en animant régulièrement des réunions de sécurité. Encouragez la rétroaction en mettant en oeuvre des procédures claires pour la déclaration de dangers. Informez les employés sur tout changement dans votre ferme pour qu'ils ne soient pas pris au dépourvu et qu'ils soient capables de se préparer pour de nouvelles situations qui pourraient présenter des risques ou dangers à la ferme.

En dernier lieu, demeurez positif. Si vous vous préoccupez de vos employés et le démontrez en exprimant cette préoccupation pour leur bien-être, ils vous respecteront comme employeur et s'efforceront de travailler de façon sécuritaire. Donnez l'exemple et essayez de rendre la sécurité amusante, avec plusieurs occasions pour les employés de s'engager et de poser des questions. Si vous traitez la sécurité comme une corvée, ils pourraient perdre l'intérêt et décrocher.

Bien que chaque ferme soit différente, le besoin d'un milieu de travail sécuritaire est universel, donc cultivez une relation de travail ouverte et positive avec vos employés basée sur la communication et la confiance et vous serez en bonne voie de développer une équipe réussie de sécurité agricole.

Pour de plus amples renseignements sur le développement d'une équipe de sécurité agricole, visitez semainesecuriteagricole.ca/outils-de-producteur et parcourez plus de 20 ressources gratuites conçues pour aider les producteurs à rendre leur ferme plus sécuritaire. Cet article a été rédigé pour appuyer la campagne Parlons-en! de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole de 2014, qui encourage les agriculteurs à entamer des conversations sur la sécurité. La SCSMA est organisée par l'Association canadienne de sécurité agricole et la Fédération canadienne de l'agriculture avec l'appui du Gouvernement du Canada dans le cadre de Cultivons l'avenir II, de la société commanditaire de longue date Financement agricole Canada, d'Ag for Life, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta, de CHS, Imperial Oil et Pioneer Hi-Bred Limited.

